



DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRES

La société Nexco SA souhaite abattre 9 arbres fruitiers situés sur les parcelles nos 824 et 825 à la rue du Collège 9.

Selon le règlement communal, la demande est affichée durant 30 jours,

soit du 27 février au 29 mars 2026

Toute opposition doit être faite auprès du greffe par écrit dans le délai ci-dessus.

Bavois, le 24 février 2026



Municipalité de Bavois

Rue du Collège 14 – 1372 Bavois – 024 441 46 43 – greffe@bavois.ch – www.bavois.ch